

# Investissement responsable et finance durable

FLASH INFOS AGIPI - Septembre 2017



L'ESG est un sigle international utilisé par la communauté financière pour désigner les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Ces critères constituent généralement les trois piliers de l'analyse extra-financière.



Une entreprise peut recevoir une note ESG selon son impact environnemental (pollution, déforestation), social (respect du droit de l'homme, du droit du travail) et sa gouvernance (règles d'éthique, rémunération des dirigeants directeurs).



L'ISR\*, aussi appelé finance responsable ou investissement ESG, est un type de placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental. Chaque investissement doit être performant et financièrement et par rapport aux critères E, S et G.



L'ISR peut être réalisé selon différentes méthodes d'intégration des critères ESG. Les principales sont l'exclusion de certains secteurs (nucléaire, alcool, armes...) et l'investissement « meilleur de la catégorie », qui privilégie, dans chaque secteur, les entreprises aux meilleures notes ESG.



AGIPI propose  
**l'option ESG**  
en gestion pilotée.

## Agir avec AGIPI

L'option ESG en gestion pilotée d'AGIPI permet de bénéficier des atouts et avantages de la gestion pilotée, tout en favorisant des entreprises performantes, qui prennent en compte les pratiques ESG dans leur stratégie, agissant ainsi au service du développement durable.

## Le saviez-vous ?

74 % de Français se sentent concernés par la transition énergétique et l'impact de leur épargne sur le développement de projets pour protéger la planète.  
*Source : IFOP, 2015*

\*ISR : investissement socialement responsable.

AGIPI participe à la création de valeur financière ayant un sens pour la société et l'environnement via ses actions, ses produits et ses services.

SUIVEZ-NOUS SUR    
RETROUVEZ-NOUS SUR [agipi.com](http://agipi.com)

